



This is the original French version of the report, produced by the Brazzaville Regional Group on Disability Statistics. It may differ from the English translation that was formatted and edited by the Washington Group on Disability Statistics.

Handicap au Sénégal : Une analyse à travers les données du Cinquième Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5)

Importance du handicap

Le handicap est à la fois un concept et une expérience multidimensionnels. Il peut toucher n'importe qui à tout moment de la vie – dès la naissance, pendant l'enfance, l'adolescence, l'âge adulte et la vieillesse. À travers le monde, de nombreuses personnes en situation de handicap n'ont pas un accès égal à l'éducation, à l'emploi et aux soins de santé. De plus, elles peuvent rencontrer des obstacles qui limitent leur participation aux activités civiques et sociales.

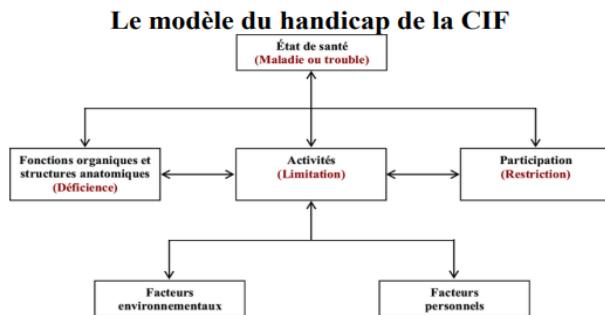
Définir le Handicap

Il n'existe pas de définition unique du handicap. Les définitions varient en fonction de l'objectif de la mesure. De plus, la nature et la gravité des handicaps peuvent considérablement différer selon les contextes culturels. Cependant, pour recueillir des données sur la taille et les caractéristiques de la population en situation de handicap, qui permettent également des comparaisons interculturelles, il est nécessaire de

La Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF), développée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), propose une définition nécessaire et uniforme du handicap. Selon le modèle de la CIF, le handicap découle de l'interaction entre un individu et son environnement contextuel. Ce modèle met en avant le fait que le handicap n'est pas uniquement lié à des limitations physiques, mais dépend aussi des facteurs environnementaux et personnels qui influencent la manière dont une personne peut participer à la vie sociale et réaliser des activités. Le modèle CIF permet ainsi d'adopter une approche globale et standardisée pour comprendre et mesurer le handicap dans divers contextes (personnels et environnementaux) et circonstances. Ainsi, le degré de restriction de la participation aux activités de la vie dépend de l'interaction entre le fonctionnement de l'individu (sa capacité à réaliser des activités fonctionnelles de base) et son environnement. Selon le modèle CIF, les circonstances personnelles et environnementales jouent un rôle déterminant dans l'expérience du handicap. Les limitations fonctionnelles peuvent être amplifiées ou atténuées par l'environnement dans lequel évolue la personne, ce qui souligne l'importance de prendre en compte ces facteurs pour favoriser une inclusion effective dans la société.

Le Groupe de Washington sur le handicap

Le Groupe de Washington sur les statistiques du handicap (WG), un groupe de travail créé sous l'égide de la Commission statistique des Nations Unies, a été formé pour répondre au besoin de mesures de handicap basées sur la population. Son objectif est de promouvoir et de coordonner la coopération internationale dans le domaine des statistiques de santé, en se concentrant sur les outils de collecte de



données sur le handicap adaptés aux recensements et aux enquêtes nationales.

Le WG a développé, testé et adopté le module court sur le Handicap (WG-SS) pour recueillir de telles données. Les questions du WG-SS s'appuient sur le cadre conceptuel de la CIF. Ce jeu de questions se compose de 6 questions mesurant les difficultés fonctionnelles de base, avec des catégories de réponses qui couvrent tout le spectre fonctionnel, allant de léger à sévère. Le handicap est défini comme ayant « beaucoup de difficulté » ou « ne peut pas du tout » pour au moins une question du WG-SS.

Le Module court du Washington Group sur le handicap

1. Avez-vous des difficultés à voir, même en portant des lunettes ?
2. Avez-vous des difficultés à entendre, même en utilisant une prothèse auditive ?

3. Avez-vous des difficultés à marcher ou à monter des escaliers ?
4. Avez-vous des difficultés à vous souvenir ou à vous concentrer ?
5. Avez-vous des difficultés (dans les soins personnels tels que) à vous laver complètement ou à vous habiller ?
6. En utilisant votre langue habituelle, avez-vous des difficultés à communiquer (par exemple, à comprendre ou à vous faire comprendre par les autres) ?

Catégories de réponse :

- Non, pas de difficulté
- Oui, quelques difficultés
- Oui, beaucoup de difficultés
- Impossible de le faire du tout

Données sur le handicap au Sénégal et méthode d'analyse

Les données utilisées dans le cadre de la production de ce rapport proviennent du Cinquième Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5) réalisée par l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) en 2023.

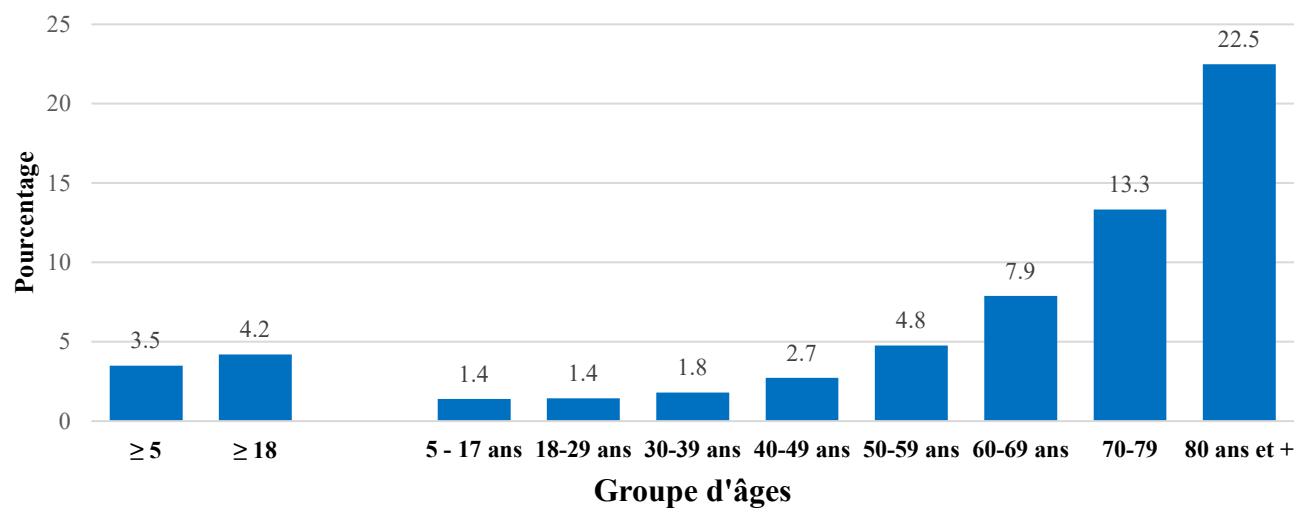
Pour plus d'informations sur le RGPH-5, visitez <https://www.anse.sen/recensement/rgph-5-2023>.

Certaines des estimations rapportées ici sont ajustées en fonction de l'âge en utilisant la population mondiale de 2020 pour faciliter les comparaisons entre pays.

Prévalence du handicap

- La prévalence ajustée en fonction de l'âge de personnes âgées de 18 ans ou plus ayant un handicap est de 4,2 %. Celle ajustée des 5 ans et plus est de 3,5 %.
- La prévalence du handicap augmente avec l'âge, passant de 1,4 % chez les 5-17 ans à 22,5 % chez les personnes âgées de 80 ans et plus.

Figure 1 : Prévalence de tout handicap : prévalence ajustée en fonction de l'âge et spécifique à l'âge de la population de 18 ans ou plus, et par groupe d'âge, Sénégal, RGPH-5, 2023

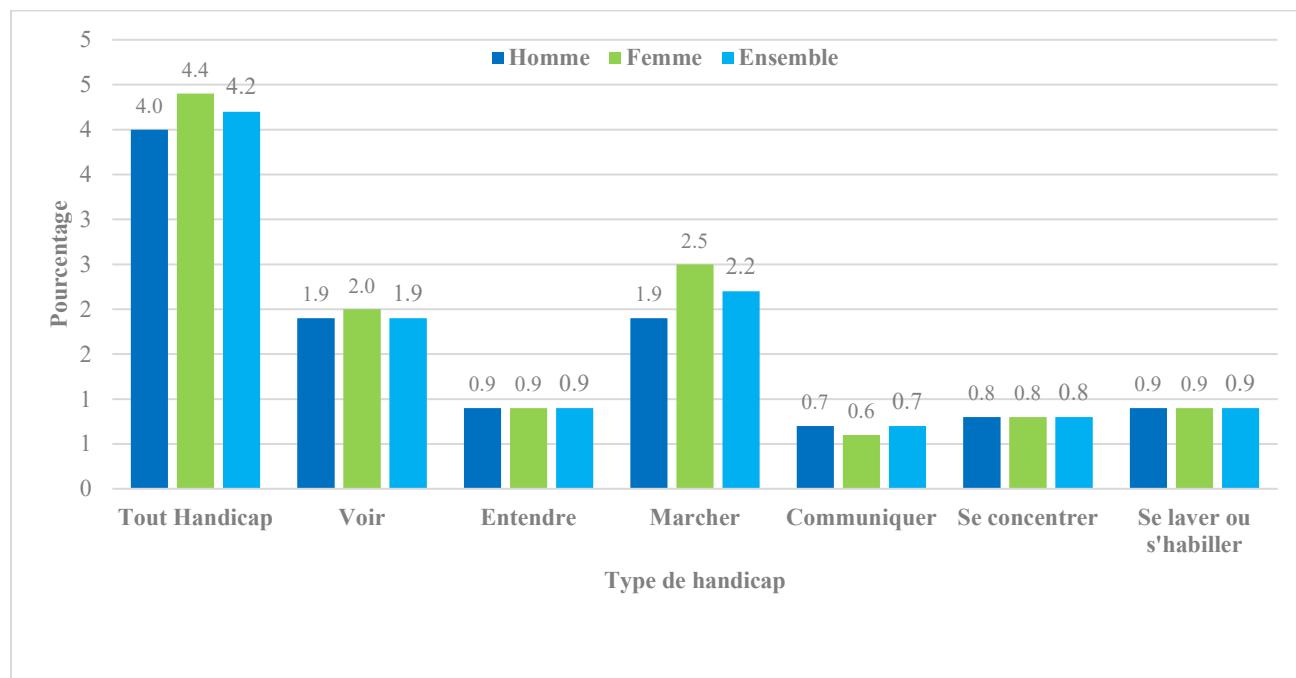


Les pourcentages ajustés en fonction de l'âge sont basés sur la population mondiale de 2020 (disponible à l'adresse suivante : [World Population Prospects – Population Division – United Nations](https://www.un.org/development/desa/population/projections/world_population_prospects.html)) en utilisant le groupe d'âges suivant : 5-17, 18-29, 25-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, et ≥ 80 ans. Le handicap est défini à l'aide du questionnaire court de fonctionnement du WG qui pose des questions sur les difficultés à voir, entendre, marcher ou monter des marches, communiquer, se souvenir ou se concentrer, et prendre soin de soi, comme se laver ou s'habiller. Les personnes interrogées qui ont indiqué "beaucoup de difficultés" ou "Ne peut pas du tout" dans au moins l'un des six domaines de fonctionnement ont été classées comme avec handicap.

Source de données : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), 2023

- La prévalence du handicap ajustée à l'âge est plus élevée chez les femmes âgées de 18 ans ou plus (4,4 %) que chez les hommes (4,0 %).
- Les femmes (respectivement 2,0 % et 2,5 %) sont plus susceptibles d'avoir beaucoup de difficultés ou sont tout à fait incapables de voir ou de marcher que les hommes (respectivement 1,9 % et 1,9 %).
- Aucune différence selon le sexe n'est notée pour les types de handicap tels que « entendre », « communiquer », « se concentrer » ou « se laver ou s'habiller ».
- Le type de handicap le plus courant signalé est la marche.

Figure 2 : Prévalence du handicap ajustée à l'âge dans la population âgée de 18 ans ou plus par type de handicap selon le sexe, Sénégal, RGPH-5, 2023



Les pourcentages ajustés en fonction de l'âge sont basés sur la population mondiale de 2020 (disponible à l'adresse suivante : [World Population Prospects – Population Division – United Nations](#)) en utilisant le groupe d'âges suivant : 18-29, 25-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, et ≥ 80 ans. Le handicap est défini à l'aide du questionnaire court de fonctionnement du WG qui pose des questions sur les difficultés à voir, entendre, marcher ou monter des marches, communiquer, se souvenir ou se concentrer, et prendre soin de soi, comme se laver ou s'habiller. Les personnes interrogées qui ont indiqué "beaucoup de difficultés" ou "Ne peut pas du tout" dans au moins l'un des six domaines de fonctionnement ont été classées comme avec handicap.

Source de données : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), 2023

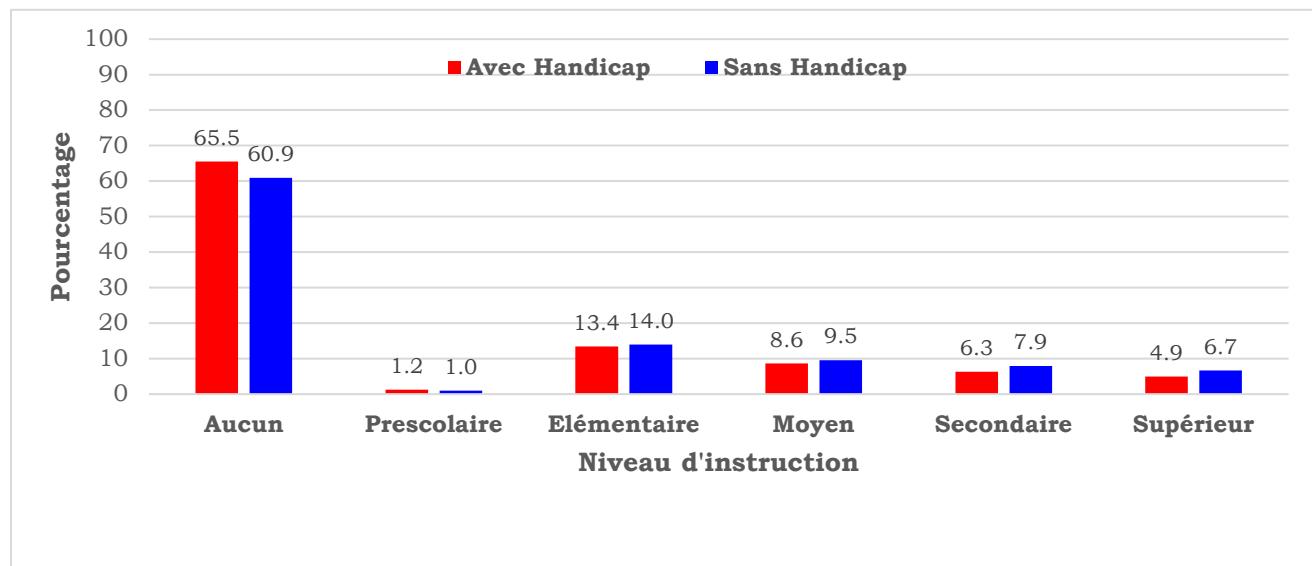
Résultats ventilés par statut de handicap

La ventilation des données par statut de handicap permet de comparer les résultats pour les personnes avec et sans handicap et constitue une première étape nécessaire pour aborder les disparités. Les indicateurs de résultat, tels que le niveau de scolarité, la formation professionnelle et la situation par rapport à l'occupation, les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030, ou des objectifs programmatiques spécifiques, peuvent être suivis dans le temps pour déterminer s'il existe des écarts entre les personnes avec et sans handicap, et si ces écarts augmentent ou diminuent au fil du temps. Dans cette section, les données sur le niveau de scolarité, la formation professionnelle et la situation par rapport à l'occupation.

Niveau de scolarité

- Parmi les adultes âgés de 18 ans ou plus en situation de handicap, 65,5 % n'ont aucune instruction, contre 60,9 % pour ceux n'ayant pas de handicap.
- Il n'y a aucune différence statistique dans le cycle préscolaire entre les personnes âgées de 18 ans ou plus avec et sans handicap.
- Au-delà du cycle élémentaire, une baisse suivant le niveau d'instruction des individus âgés de 18 ans ou plus, notamment chez ceux en situation de handicap.

Figure 3 : Répartition (%) des personnes âgées de 18 ans ou plus par statut du handicap selon le niveau d'instruction : Prévalence du handicap ajustée à l'âge dans la population âgée de 18 ans ou plus, Sénégal, RGPH-5, 2023



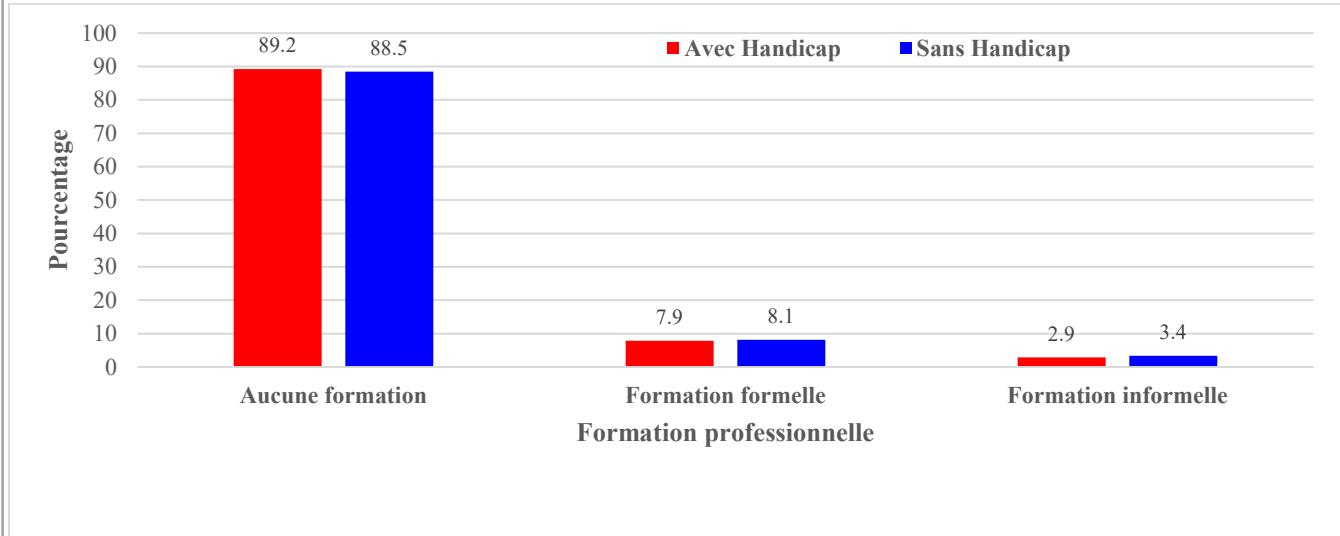
Les pourcentages ajustés en fonction de l'âge sont basés sur la population mondiale de 2020 (disponible à l'adresse suivante : [World Population Prospects – Population Division – United Nations](#)) en utilisant le groupe d'âges suivant : 18-29, 25-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, et ≥ 80 ans. Le handicap est défini à l'aide du questionnaire court de fonctionnement du WG qui pose des questions sur les difficultés à voir, entendre, marcher ou monter des marches, communiquer, se souvenir ou se concentrer, et prendre soin de soi, comme se laver ou s'habiller. Les personnes interrogées qui ont indiqué "beaucoup de difficultés" ou "Ne peut pas du tout" dans au moins l'un des six (6) domaines de fonctionnement ont été classées comme avec handicap.

Source de données : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), 2023

Formation professionnelle

- En 2023, 89,2 % des personnes âgées de 18 ans ou plus en situation de handicap n'avaient aucune formation, contre 88,5 % de ceux sans handicap.

Figure 4 : Répartition des personnes âgées de 18 ans ou plus par statut du handicap selon la formation professionnelle : Prévalence du handicap ajustée à l'âge dans la population âgée de 18 ans ou plus, Sénégal, RGPH-5, 2023



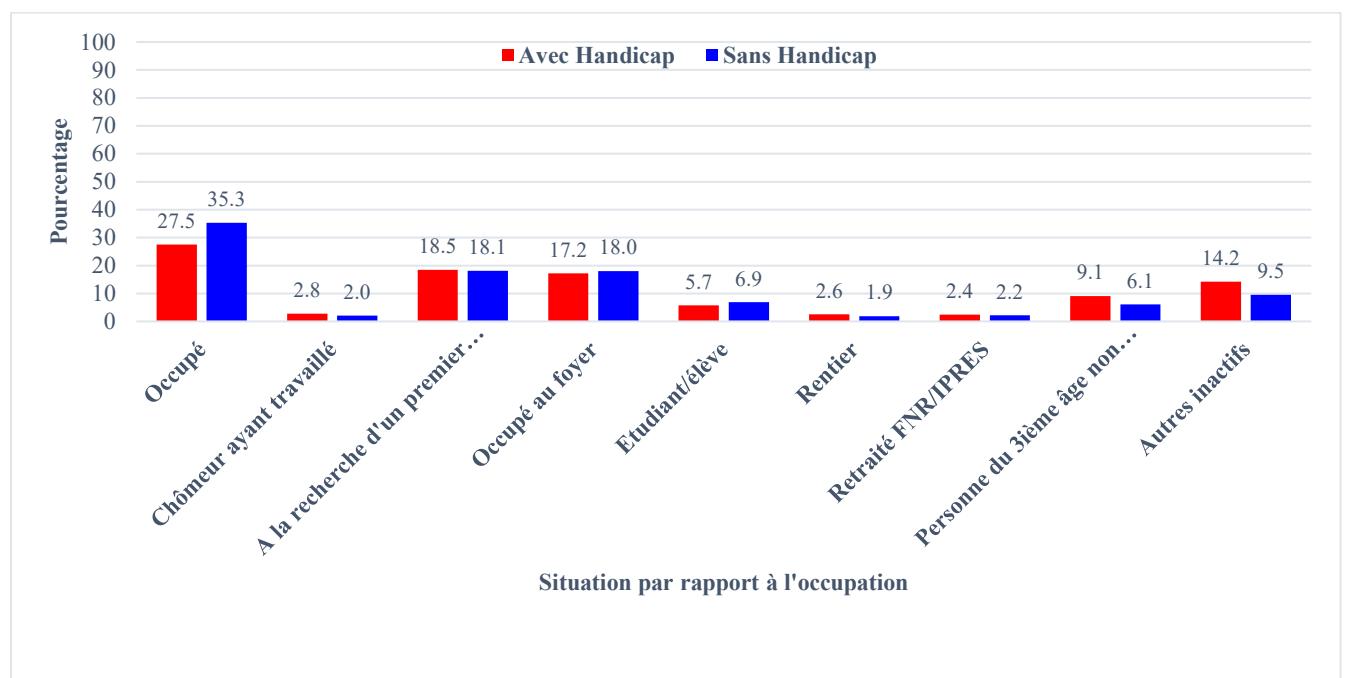
Les pourcentages ajustés en fonction de l'âge sont basés sur la population mondiale de 2020 (disponible à l'adresse suivante : [World Population Prospects – Population Division – United Nations](#)) en utilisant le groupe d'âges suivant : 18-29, 25-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, et ≥ 80 ans. Le handicap est défini à l'aide du questionnaire court de fonctionnement du WG qui pose des questions sur les difficultés à voir, entendre, marcher ou monter des marches, communiquer, se souvenir ou se concentrer, et prendre soin de soi, comme se laver ou s'habiller. Les personnes interrogées qui ont indiqué "beaucoup de difficultés" ou "Ne peut pas du tout" dans au moins l'un des six (6) domaines de fonctionnement ont été classées comme avec handicap.

Source de données : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), 2023

Situation par rapport à l'occupation

- Parmi les personnes âgées de 18 ans ou plus en situation de handicap, 27,5 % sont occupées, contre 35,3 % chez ceux sans handicap.
- Les résultats mettent également en évidence que beaucoup de personnes âgées de 18 ans ou plus sont essentiellement à la recherche d'un premier emploi où sont occupées au foyer, indépendamment du statut de handicap (avec ou sans handicap).

Figure 5 : Répartition des personnes âgées de 18 ans ou plus par statut du handicap selon la situation par rapport à l'occupation : Prévalence du handicap ajustée à l'âge dans la population âgée de 18 ans ou plus, Sénégal, RGPH-5, 2023



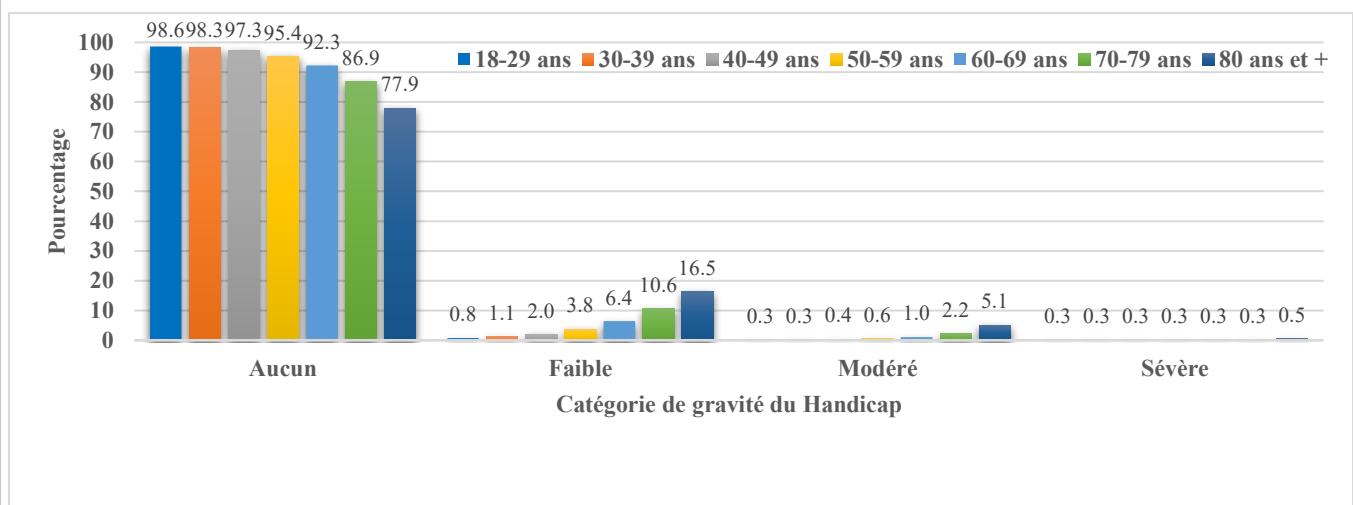
Les pourcentages ajustés en fonction de l'âge sont basés sur la population mondiale de 2020 (disponible à l'adresse suivante : [World Population Prospects – Population Division – United Nations](#)) en utilisant le groupe d'âges suivant : 18-29, 25-29, 30-39, 40-49, 50-59, 60-69, 70-79, et ≥ 80 ans. Le handicap est défini à l'aide du questionnaire court de fonctionnement du WG qui pose des questions sur les difficultés à voir, entendre, marcher ou monter des marches, communiquer, se souvenir ou se concentrer, et prendre soin de soi, comme se laver ou s'habiller. Les personnes interrogées qui ont indiqué "beaucoup de difficultés" ou "Ne peut pas du tout" dans au moins l'un des six (6) domaines de fonctionnement ont été classées comme avec handicap.

Source de données : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), 2023

Catégorie de gravité du handicap

- La sévérité du handicap est très faible au Sénégal, en moyenne 0,3 % et touche plus fréquemment les personnes âgées de 80 ans et plus (0,5 %).
- Les résultats montrent que ce sont les personnes âgées de 70-79 ans et 80 ans et plus éprouvant des difficultés en rapport avec leur handicap représentent respectivement 5,1 % et 2,2 %.

Figure 6 : Répartition (%) de la population âgée de 18 ans ou plus par groupe d'âges selon la catégorie de gravité du handicap, RGPH-5, 2023



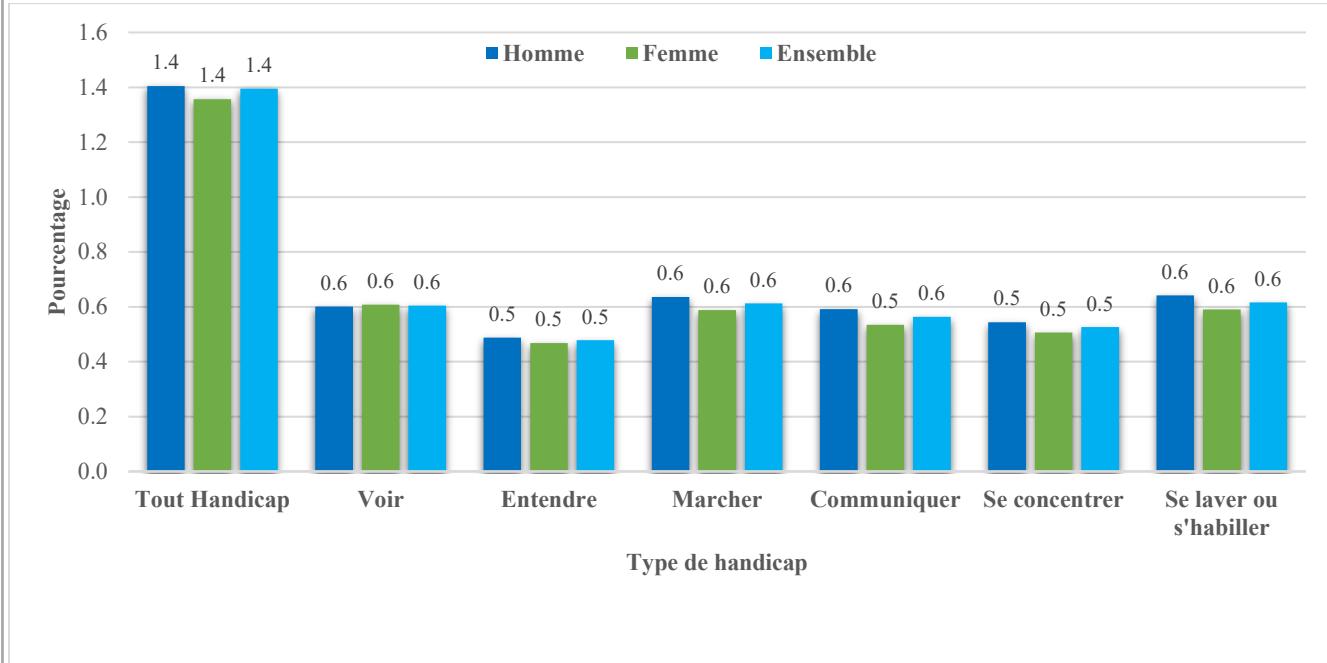
La catégorie de gravité du handicap permet d'élargir les deux catégories de handicap (Sans handicap et Vivant avec handicap) en quatre catégories à partir du plus haut niveau de difficulté pour la totalité des six questions. Elle repose sur l'entièreté du spectre du handicap. L'indicateur du spectre de gravité du handicap (SS-Sco) est calculé en attribuant des notes aux possibles pour les six questions, puis en sommant les notes attribuées à chaque domaine pour créer une note de gravité individuelle. Les notes attribuées à chaque réponse sont : Aucune difficulté = 0 ; Quelques difficultés = 1 ; Beaucoup de difficultés = 6 et Ne peut pas du tout = 36. Les seuils fixés à différents niveaux du spectre du handicap pour la création de la catégorie de gravité du handicap sont : SS-Sco = 0 alors « Aucune difficulté » ; SS-Sco compris entre 1 et 4 alors « Légères difficultés » ; SS-Sco compris entre 5 et 23 alors « Difficultés modérées » et SS-Sco compris entre 24 et 216 alors « Difficultés plus sérieuses ».

Source de données : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), 2023

Prévalence du handicap dans la population de 5 – 17 ans

- Moins d'un pourcent (1 %) de la population âgée de 5-17 ans a un handicap et les garçons (1,4 %) sont autant presque touchés par ce phénomène que les filles (1,4 %).
- Aucune différence de handicap n'a été notée, quel que soit le sexe.

Figure 7 : Prévalence du handicap ajustée à l'âge dans la population âgée de 5-17 ans ou plus par type de handicap selon le sexe, Sénégal, RGPH-5, 2023



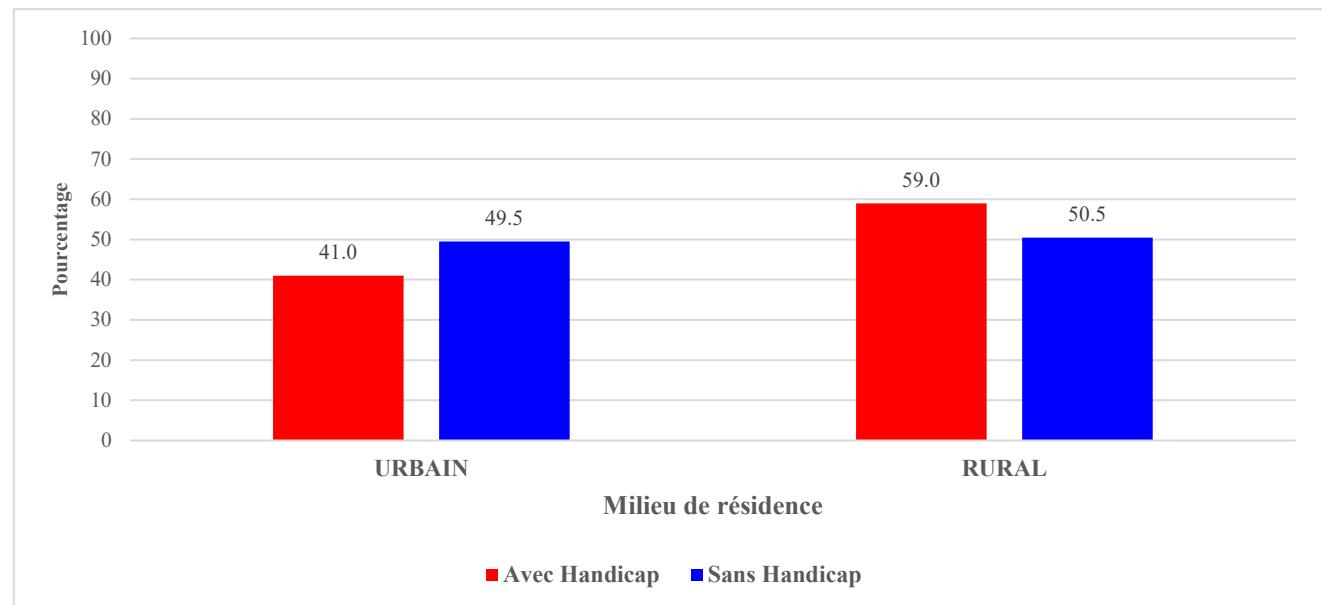
Les pourcentages ajustés en fonction de l'âge sont basés sur la population mondiale de 2020 (disponible à l'adresse suivante : [World Population Prospects – Population Division – United Nations](#)) en utilisant le groupe d'âges suivant : 5-9, 10-14, 15-17 ans. Le handicap est défini à l'aide du questionnaire court de fonctionnement du WG qui pose des questions sur les difficultés à voir, entendre, marcher ou monter des marches, communiquer, se souvenir ou se concentrer, et prendre soin de soi, comme se laver ou s'habiller. Les personnes interrogées qui ont indiqué "beaucoup de difficultés" ou "Ne peut pas du tout" dans au moins l'un des six (6) domaines de fonctionnement ont été classées comme avec handicap.

Source de données : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), 2023

Milieu de résidence

- Plus de la moitié des personnes avec (50,5 %) ou sans handicap vivent en milieu rural (59,0 %).

Figure 8 : Répartition (%) de la population âgée de 5 - 17 ans par statut du handicap selon le milieu de résidence : prévalence ajustée à l'âge, Sénégal, RGPH-5, 2023



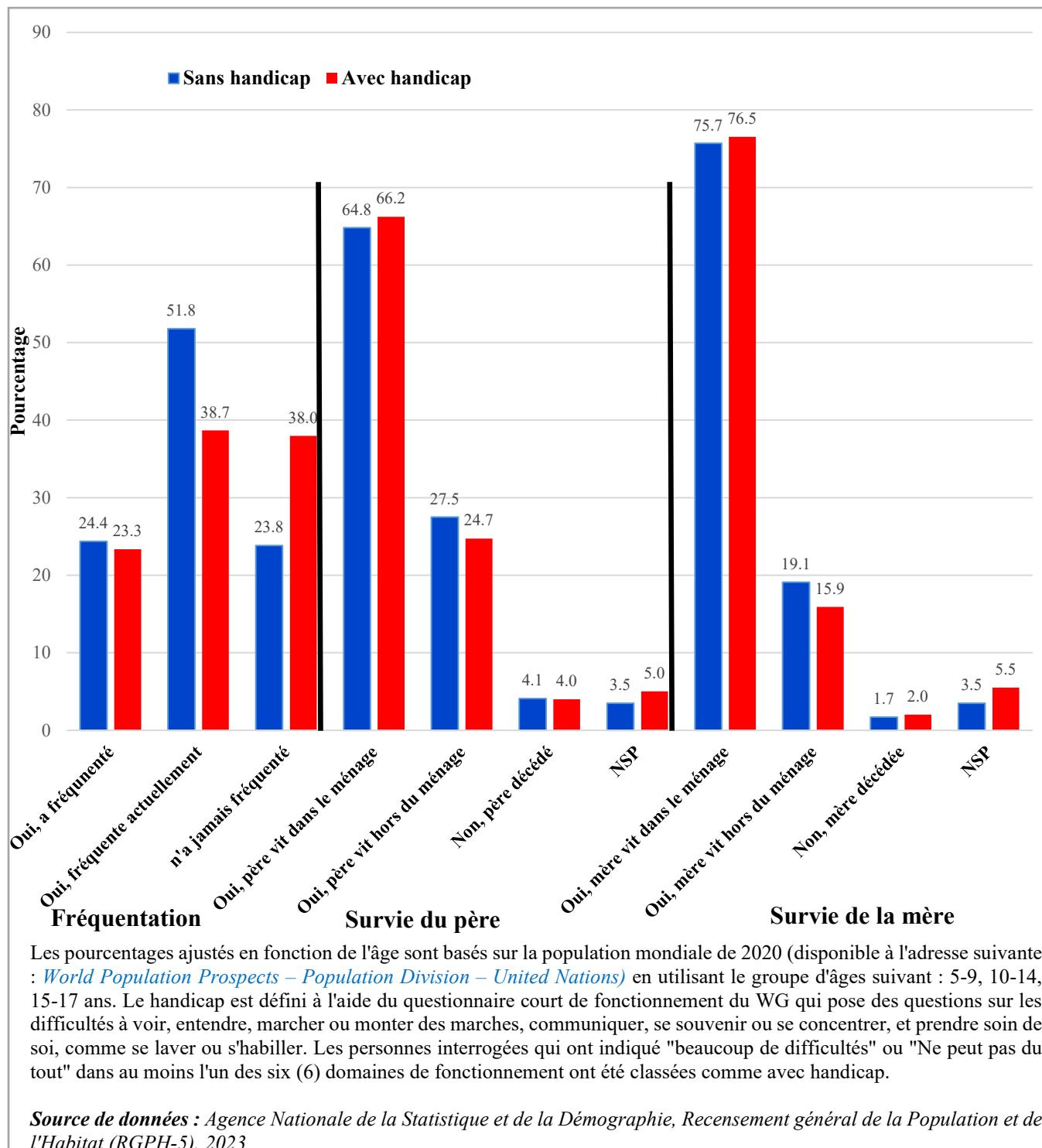
Les pourcentages ajustés en fonction de l'âge sont basés sur la population mondiale de 2020 (disponible à l'adresse suivante : [World Population Prospects – Population Division – United Nations](#)) en utilisant le groupe d'âges suivant : 5-9, 10-14, 15-17 ans. Le handicap est défini à l'aide du questionnaire court de fonctionnement du WG qui pose des questions sur les difficultés à voir, entendre, marcher ou monter des marches, communiquer, se souvenir ou se concentrer, et prendre soin de soi, comme se laver ou s'habiller. Les personnes interrogées qui ont indiqué "beaucoup de difficultés" ou "Ne peut pas du tout" dans au moins l'un des six (6) domaines de fonctionnement ont été classées comme avec handicap.

Source de données : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), 2023

Résultats désagrégés par statut de Handicap

- Il ressort de la figure 7 suivant une forte barrière d'accès à l'école des personnes âgées de 5-17 ans en situation de Handicap. 38,0 % des individus vivant avec un handicap n'ont jamais fréquenté l'école et 23,3 % ont fait les bancs mais qui ne fréquentent plus actuellement.
- 51,8 % des personnes sans handicap fréquentent actuellement, contre seulement 38,5 % des personnes en situation de handicap.
- Une faible acceptation des enfants de 5-17 ans en situation de Handicap, en l'absence de leurs parents (père/mère ne vit pas dans le ménage ; décès d'un parent (père/mère)).

Figure 9 : Répartition (%) de la population âgée de 5 - 17 ans par statut du handicap selon la fréquentation scolaire, la survie des parents : prévalence ajustée à l'âge, Sénégal, RGPH-5, 2023



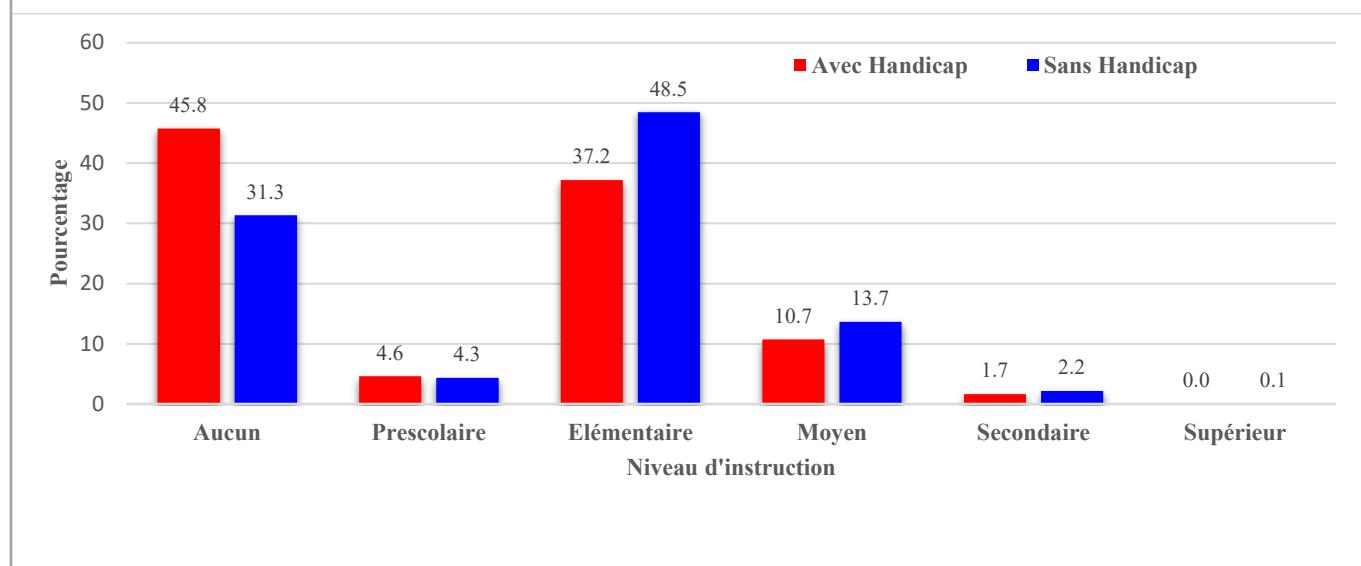
Les pourcentages ajustés en fonction de l'âge sont basés sur la population mondiale de 2020 (disponible à l'adresse suivante : [World Population Prospects – Population Division – United Nations](https://www.un.org/development/desa/population/projections/world_population_prospects.html)) en utilisant le groupe d'âges suivant : 5-9, 10-14, 15-17 ans. Le handicap est défini à l'aide du questionnaire court de fonctionnement du WG qui pose des questions sur les difficultés à voir, entendre, marcher ou monter des marches, communiquer, se souvenir ou se concentrer, et prendre soin de soi, comme se laver ou s'habiller. Les personnes interrogées qui ont indiqué "beaucoup de difficultés" ou "Ne peut pas du tout" dans au moins l'un des six (6) domaines de fonctionnement ont été classées comme avec handicap.

Source de données : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), 2023

Niveau de scolarité

- Un peu plus de deux (2) sur cinq (5) des personnes âgées de 5-17 ans en situation de handicap (45,8 %) n'ont aucune instruction, contre 31,3% chez celles sans handicap.
- Parmi toujours cette cible (5-17 ans) ayant le niveau élémentaire, 48,5% sont sans handicap, contre 37,2 % en situation de handicap.
- Ces résultats mettent également en évidence une baisse de la proportion des individus âgés de 5-17 ans au fur à mesure que le niveau d'instruction augmente. Cette situation pourrait être expliquée par la présence d'au moins un handicap qui limiterait les chances d'accès à des études supérieures.

Figure 10 : Répartition (%) des personnes âgées de 5-17 ans par statut du handicap selon le niveau d'instruction : Prévalence du handicap ajustée à l'âge dans la population âgée 5-17 ans, Sénégal, RGPH-5, 2023



Les pourcentages ajustés en fonction de l'âge sont basés sur la population mondiale de 2020 (disponible à l'adresse suivante : [World Population Prospects – Population Division – United Nations](#)) en utilisant le groupe d'âges suivant : 5-9, 10-14, 15-17 ans. Le handicap est défini à l'aide du questionnaire court de fonctionnement du WG qui pose des questions sur les difficultés à voir, entendre, marcher ou monter des marches, communiquer, se souvenir ou se concentrer, et prendre soin de soi, comme se laver ou s'habiller. Les personnes interrogées qui ont indiqué "beaucoup de difficultés" ou "Ne peut pas du tout" dans au moins l'un des six (6) domaines de fonctionnement ont été classées comme avec handicap.

Source de données : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5), 2023

Références

1. Altman, B. 2001. "Definitions of Disability and their Operationalization, and measurement in survey data: An Update." Barnartt, S. and Altman, B. (Ed.) Exploring Theories and Expanding Methodologies: Where we are and where we need to go (Research in Social Science and Disability, Vol. 2), Emerald Group Publishing Limited, Bingley, pp. 77-100.
2. World Health Organization. 2001. The International Classification of Functioning, Disability and Health (ICF). WHO.
3. Parker JD, Talih M, Malec DJ, Beresovsky V, Carroll M, Gonzalez Jr JF, et al. National Center for Health Statistics data presentation standards for proportions. National Center for Health Statistics. Vital Health Stat 2(175). 2017.
4. United Nations. 2019 Revision of World Population Prospects (available at: [World Population Prospects - Population Division - United Nations](https://www.un.org/development/desa/population/prospects/)).
5. United Nations General Assembly. *Transforming Our World: The 2030 Agenda for Sustainable Development*, 21 October 2015, A/RES/70/1, available at: <https://www.refworld.org/docid/57b6e3e44.html>.

Annexe 1 : Equipe de traitement et d'analyse

Nº	Prénoms et Nom	Fonction	Structure
01	Atoumane FALL	Ingénieur Statisticien-Démographe	ANSD
02	Makhmout DIOUF	Ingénieur Statisticien-Démographe	ONUFEMMES
03	Babacar GUEYE	Ingénieur Statisticien-Démographe	ANSD

Annexe 2 : Tableaux d'analyse